

DESCRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE

(LOGEMENTS COLLECTIFS)

Le Cyprien
Logements
Privés

Les prestations et modes constructifs des bâtiments respectent la réglementation RE 2020

1. INFRASTRUCTURE / SUPERSTRUCTURE

1.1. MURS ET OSSATURES

- ✓ Murs de refends : béton ou aggloméré de ciment creux épaisseur suivant étude béton armé.
- ✓ Murs de façades : aggloméré de ciment creux de 20 cm, béton banché, thermopierre ou brique de 20 cm ou 25 cm.
- ✓ Isolation des façades: selon étude thermique :
 - par l'intérieur, par complexe de type Placomur (polystyrène+ plaque de plâtre), Labelrock (laine de roche+ plaque de plâtre) ou Sis Reve (polyuréthane+ plaque de plâtre) ; épaisseur définie par l'étude thermique.
 - par l'extérieur, à l'aide d'un complexe type Pariso (Parex) ou Sto.
- ✓ Finition extérieure : par enduit monocouche ou plaquette de parement. Positions précisées par le permis de construire et couleur au choix de l'architecte.

1.2. PLANCHERS

- ✓ Parkings : dallage béton sur hérisson ou dallage en béton armé autoporté selon localisation et calcul du bureau d'étude structure.
- ✓ Niveaux : pré-dalles en béton armé ou plancher coulé en place, dimensionnement selon calcul du bureau d'étude structure. Plancher haut du sous-sol isolé suivant l'étude thermique.

1.3. MURS / CLOISONS

- ✓ Séparatives : béton, maçonnerie enduite ou complexe constitué de plaques de plâtre et d'ossature métallique type SAD.
- ✓ Distributions : Panneaux constitués de deux plaques de plâtre et d'une structure alvéolaire (type Placopan de 50 mm).

- ✓ Gaines techniques : Panneau sandwich en laine de roche type Gaineo conformément à la réglementation acoustique.

1.4. ESCALIERS DES PARTIES COMMUNES

- ✓ Escaliers en béton armé.

1.5. TOITURE (suivant localisation sur plan architecte)

- ✓ Plancher béton type terrasse étanchée composée d'un complexe d'étanchéité auto protégée, avec isolant suivant étude thermique.

1.6. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

- ✓ Gouttières et chutes eaux pluviales : en ALU ou ZINC.
- ✓ Chutes d'eaux usées : en PVC.
- ✓ Branchement aux égouts : en PVC suivant prescription concessionnaire.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. SOLS ET PLINTHES

- ✓ Halls, séjours, dégagements, kitchenettes ou cuisines, salles de bains, W-C : carrelage grès émaillé 60 x 60 sur chape ciment et isolant phonique ; plinthes carrelage assorties ou plinthes bois en médium peintes en blanc.
- ✓ Possibilité de parquet contrecollé dans les séjours avec cuisine ouverte. Le client reconnaîtra avoir connaissance que la zone cuisine ne rentre pas dans le cadre du DTU.
- ✓ Chambres : revêtement en parquet contrecollé sur sous-couche acoustique avec plinthe assortie ou en médium peint en blanc

2.2. REVETEMENTS SUR PAROIS VERTICALES ET PLAFONDS

- ✓ Pièces sèches et humides (hall, séjour, dégagement, chambre, salle de bains et WC) des logements :
 - Murs : peinture lisse de teinte blanche.
 - Plafonds : peinture lisse de teinte blanche
- ✓ Revêtement faïence pour toutes les typologies :

- Faïence salles de bain et salles d'eau : Toute hauteur au droit des douches et toute hauteur au-dessus des baignoires sur les 3 côtés des appareils (non prévu sous la baignoire) ; dimensions carreaux 20 x 50 (cm) ou 25 x 40 (cm). Harmonie de 2 couleurs par pièce.

2.3. MENUISERIES EXTERIEURES/VITRAGE/FERMETURE

- ✓ Les fenêtres et portes-fenêtres des logements en PVC ou Aluminium ouvrant à la française, suivant plan de l'architecte, avec double vitrage isolant selon réglementation acoustique et étude thermique. Les volets roulants en Aluminium ou en PVC, selon localisation, seront motorisés. Teinte des menuiseries et volets roulants selon choix de l'architecte.

2.4. MENUISERIES INTERIEURES

- ✓ Porte palière bois isoplane avec gorge pour joint isophonique, épaisseur 40 mm, serrure 3 points sur organigramme
- ✓ Portes intérieures de distribution isoplane laquée d'usine, épaisseur 40 mm
- ✓ Equipements de placards avec étagères en mélaminé ou tringles pour penderies (aménagements suivant dimensions du placard) ; façade coulissante ou à la française selon les dimensions
- ✓ Butée de portes en caoutchouc.

2.5. AMENAGEMENTS DES CUISINES

- ✓ Sans objet.

2.6. EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

Distribution

- ✓ Distribution d'eau froide et d'eau chaude: en PER sous gaine noyée entre les colonnes et les logements ; réseau hydraulique en tubes PER sous gaines noyées dans les logements. Les parties apparentes en PER ou cuivre seront peintes.
- ✓ Un branchement pour une machine à laver le linge et un branchement pour une machine à laver la vaisselle.

Appareils sanitaires

- ✓ Baignoire en acier de dimensions 170 x 70 (cm) ou bac à douche de dimensions 80 x 80 ou 80*120 ou 90*120 cm selon plans
- ✓ Meuble simple ou double vasque suivant plan avec miroir et bandeau lumineux
- ✓ Cuvette W-C suspendu en grès émaillé avec abattant
- ✓ Robinetterie : Mitigeur de lavabo et bonde EasyFix

2.7. EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Courants forts

- ✓ Distribution encastrée, avec appareillage (interrupteurs, prises,) en 2 parties : plaque et mécanisme. L'équipement de chaque pièce sera conforme à la norme NFC 15 100.
- ✓ Prise étanche sur terrasse ou balcon
- ✓ Eclairage des terrasses ou balcons par hublot.
- ✓ Tableau électrique modulaire conforme la NFC 15-100.

Courants faibles

- ✓ Téléphone : toutes les pièces de vie sont équipées d'une prise RJ45.
- ✓ TV, FM : une prise double (TV/FM) dans les séjours pour tous les logements et dans la chambre principale des T3 et des T4.
- ✓ Interphone portier : système interphonie vidéo avec accès à la résidence par déclenchement électrique de la ventouse. Distribution dans les logements via la plateforme Intratone ou similaire.

2.8. VENTILATION

- ✓ Ventilation Mécanique Contrôlée de type B basse consommation. Les conduits verticaux seront en tôle d'acier galvanisée spiralée.
- ✓ Entrées d'air hygroréglables dans les pièces sèches positionnées selon étude acoustique en façade ou dans la menuiserie.
- ✓ Bouches d'extractions hygroréglables dans les pièces humides.

2.9. CHAUFFAGE ET PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

- ✓ Logements T2 – T3 et T4 :
 - Le chauffage sera géré de manière individuelle via une pompe à chaleur Air/Air type HITACHI AIRHOME ou équivalent. La diffusion sera assurée par air soufflé via un monosplit dans le séjour et par effet joule via des panneaux rayonnants électriques dans toutes les autres pièces.
 - Les salles de bain seront pourvues de sèche serviettes électriques
- ✓ Logements T1 :
 - Le chauffage se fera de manière individuelle via des panneaux rayonnants

- Les salles d'eau seront pourvues de sèche serviette
- ✓ La production d'eau chaude de l'ensemble des logements sera également individuelle via un ballon thermodynamique type Aquacosy SV de chez ATLANTIC ou équivalent.

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. PARKING

- ✓ Marquage et numérotation des places pour parkings en sous-sols.

3.2. TERRASSES et BALCONS

- ✓ Dalle béton finition lissée ou bouchardée ou dalle sur plot en gravillons lavés ou lame de bois selon contraintes techniques et approvisionnement ; étanchéité et protection sur plots pour les terrasses étanchées.

3.3. ESCALIERS EXTERIEURS

- ✓ Pour les logements concernés (cf. plans), les escaliers extérieurs sur terrasses accessibles seront en serrurerie, compris main courante. Modèle défini par Les Nouveaux Constructeurs et l'Architecte.

4. PARTIES COMMUNES

4.1. HALLS ET CIRCULATIONS INTERIEURS

- ✓ Sols : carrelage type grès cérame avec plinthes assorties dans les porches ainsi que dans toutes les circulations ou moquette décorative avec plinthes bois peintes blanc suivant contrainte acoustique.
- ✓ Murs : revêtement mural décoratif ou peinture lisse selon plan de décoration de l'Architecte
- ✓ Plafonds RDC et étages supérieurs : *peinture lisse* ou faux plafond acoustique.
- ✓ Plafonds circulations sous-sol et escalier encloisonné : enduit Bagar projeté
- ✓ Eclairage : éclairage par appliques murales ou spots encastrés. Déclenchement par détecteur de présence.
- ✓ Escaliers : marches et contremarches peintes.

4.2. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

- ✓ Voirie : piétonniers en béton balayé ou béton désactivé selon localisation architecte
- ✓ Espaces verts : engazonnement, massifs paysagés et plantations d'arbres et arbustes.
- ✓ Eclairage : par bornes lumineuses anti vandale.
- ✓ Clôtures : sur la périphérie de la résidence, mur existants remis au propre avec couche de peinture. Sur rue, muret maçonné surmonté d'un ouvrage métallique.

4.3. PARKING SOUS-SOL

- ✓ Sols : en béton brut en partie courante
- ✓ Sols SAS : en béton brut peint
- ✓ Mur : en béton brut, pieux sécants bruts
- ✓ Eclairage : blocs lumineux fixés au plafond constitués de tubes fluo-compacts ; déclenchement par détecteurs de présence.

5. EQUIPEMENTS GENERAUX

5.1. PORTE ET PORTAIL D'ACCES A L'IMMEUBLE

- ✓ Piétons : portes d'accès en acier laqué. Contrôle d'accès assuré par un digicode pour ouverture de la porte ou autre système.
- ✓ Véhicule : portail métallique d'accès sous-sol, ouverture avec télécommande.

5.2. BOITES AUX LETTRES

- ✓ De qualité extérieure, conforme à la NFD 27 404 et à ouverture totale. Anticorrosion et anti vandale. Localisation selon permis de construire

5.3. TV-RADIO

- ✓ Installation collective de TV et satellite ASTRA.

5.4. ASCENSEURS

- ✓ Cabines équipées d'un miroir, spots encastrés et revêtement de sol.

5.5. STOCKAGE ORDURES MENAGERES

- ✓ Dans local prévu à cet effet, compris robinet de puisage et siphon de sol.

NOTA : *les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, se révèle une obligation technique ou une possibilité d'amélioration.*